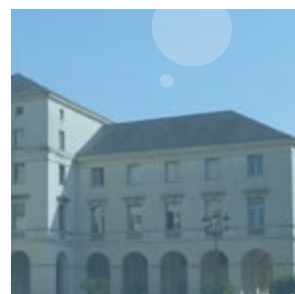
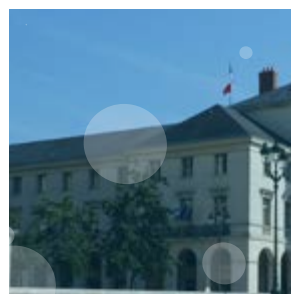
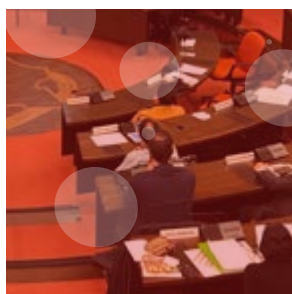
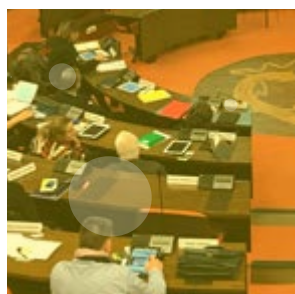
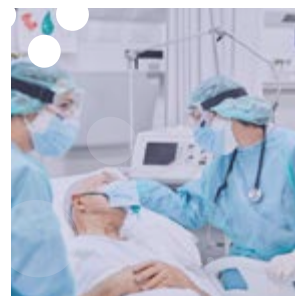


BILAN MI-MANDATURE 2018-2020



Le lieu de convergence des idées

ÉDITO



2018 – 2020 : une première moitié de mandature riche et intense

Malgré les imprévus (annulation de l'arrêté de composition du CESER entraînant une suspension de deux mois des travaux en 2019, pandémie en 2020...) plus de 50 avis ont été rendus sur les dossiers soumis par l'Exécutif régional et 16 rapports

ou communications d'autosaisine réalisés sur des sujets très variés tels que les crises, les transformations environnementale et numérique, l'avenir de nos territoires. Sans oublier la préoccupation majeure pour nos concitoyens, l'accès aux soins : innovant dans son approche, dès février 2019, le CESER tirait déjà la sonnette d'alarme sur la situation de pénurie en personnel médical, au terme d'une première saisine citoyenne sur la situation des hôpitaux publics en Centre-Val de Loire. Utile dans ses préconisations, le CESER a participé aux côtés du Conseil régional à la construction d'une politique de santé régionale.

Durant cette période, nous avons aussi singulièrement modifié notre organisation, montrant ainsi notre capacité d'adaptation :

- Par obligation, face à la pandémie et aux confinements : le CESER s'est adapté en travaillant différemment grâce aux nouvelles technologies déployées très rapidement, sans pour autant cesser son activité : réunions

de bureau, de commission/section en distanciel ; organisation de webinaires pour valoriser nos rapports auprès de nos partenaires. Ces nouvelles pratiques modifieront durablement notre façon de produire.

- Par choix, fin 2020, en modifiant notre règlement intérieur pour introduire la parité dans notre gouvernance. Comité de la Présidence et Bureau sont désormais strictement paritaires et tous les équilibres de notre institution ont été respectés.

Je remercie l'ensemble des conseillères et des conseillers qui se sont pleinement investis dans les travaux avec l'appui d'une équipe administrative toujours impliquée.

Bonne lecture.

*Eric Chevée,
Président du CESER Centre-Val de Loire*

SOMMAIRE

EN BREF
3

LES CRISES
4-5

LA SANTÉ
6-7

ECRIRE L'AVENIR
8-9-10

UN CESER MOBILISÉ
SUR LES SUJETS
SOCIÉTAUX
11

UN CESER QUI ÉVOLUE
DANS SES PRATIQUES
ET SES ENGAGEMENTS
12

UN CESER QUI
COMMUNIQUE
DAVANTAGE
13-14

LES AVIS
ET LES ÉTUDES
15

EN BREF

100
MEMBRES

56♂ 44♀

4
COMMISSIONS

2
SECTIONS

8
GROUPES DE TRAVAIL

13
COLLABORATEUR.TRICE.S

ÉCOUTER

2018	2019	2020	
18	14	13	Réunions de bureau
6	4	8	Réunions du Comité des Vice-Président.e.s
74	72	77	Réunions de commissions, de Sections et de groupes de travail
5	5	4	Séances plénières



ÉCHANGER

82
AUDITIONS



PRODUIRE

53
AVIS

7
CONTRIBUTIONS

8
RAPPORTS
D'AUTOSAISINE

1
COMMUNICATION

LES CRISES

Le CESER est à l'écoute des sujets sociétaux et propose des solutions aux problématiques qui bousculent l'actualité. Il s'est notamment mobilisé à l'occasion de la crise des « gilets jaunes pour conduire un travail dans le cadre du Grand Débat National. Il a donné la parole aux petites entreprises au moment où la transition numérique est au cœur de leurs préoccupations. Il a également produit un rapport complet et riche sur les conséquences en région de la crise post-Covid. Il a enfin mené une réflexion sur l'eau pour alerter sur ce patrimoine en danger.

Contribution au Grand Débat National

Précurseur, le CESER a organisé en décembre 2018 un débat sur l'actualité sociale et a fait voter une motion appelant à une mobilisation immédiate de la société civile pour faire vivre des espaces et des lieux d'expression et d'échanges. Il est allé à la rencontre des citoyennes et des citoyens pour écouter leurs difficultés et leurs interrogations sur l'avenir. Dans sa contribution de

février 2019, le CESER a alerté à nouveau sur les fractures sociales qui se creusent sur nombre de territoires et a mis en avant des préconisations pour répondre aux attentes sociétales en matière de fiscalité, d'organisation de l'État, de services publics, de transition écologique, de démocratie et de citoyenneté.



Virage numérique dans les TPE

Parce que la transition numérique est un élément majeur de la révolution productive et commerciale et qu'elle est aussi incontournable pour la compétitivité et le développement des entreprises et associations régionales, le CESER s'est intéressé aux usages du numérique dans les TPE et les TPA.

Le rapport identifie les freins majeurs qui rendent ce virage numérique difficile et pourtant nécessaire à la pérennité des activités : des capacités financières limitées, une fracture numérique sur

les territoires, des questionnements sur l'éthique des usages et la protection des données.

Les 11 préconisations s'articulent autour de quatre grandes thématiques :

→ l'accès au haut débit sur l'intégralité du territoire régional,

- l'information et la motivation des chefs et cheffes d'entreprises,
- la sélection des compétences existantes,
- l'accompagnement des salariés.



Résilience, solidarité et prévoyance, transformons notre Région: contribution post-Covid 19

La crise sanitaire qu'a traversée la France depuis le début de l'année 2020, et à un moindre niveau la région Centre-Val de Loire a démontré l'inadaptation des organisations, des carences dans la gestion de crise, des manques de moyens pour répondre aux besoins des services de santé et aux attentes des habitants. **Dans cette contribution, le CESER a souhaité porter un regard sur les impacts régionaux de cette crise qui nous impose aujourd'hui de questionner collectivement nos institutions et nos modes d'actions.**

Pour le CESER, plus qu'un plan de relance, **il faut un plan de transformation pour susciter de véritables changements de paradigme afin de préparer les territoires à faire face à d'autres crises majeures, en particulier climatiques et/ou environnementales.** Les grandes orientations ainsi définies par la société civile mettent en perspective les enseignements de la crise et identifient les conditions de réussite d'un nouveau projet pour une région plus résiliente, solidaire et prévoyante.



L'eau, son partage, ses usages: un patrimoine en danger

La région Centre-Val de Loire comprend sur son territoire deux bassins hydrographiques: le bassin Loire-Bretagne et le bassin Seine-Normandie. Le phénomène des changements climatiques, qui accentue et prolonge les périodes de sécheresse, renforce aussi les inégalités de répartition de la ressource en eau disponible. Les acteurs et les usages liés à l'eau sont multiples

et les pratiques actuelles amènent à s'interroger non seulement sur la qualité des eaux mais aussi sur sa rareté.

Dans une démarche de développement durable, le CESER propose un document critique décrivant les mécanismes du cycle de l'eau ainsi que leurs conséquences visibles. Il s'associe aux décideurs et acteurs qui plaident pour une meilleure prise en compte des

problèmes environnementaux dans les modalités de gestion et d'administration de la ressource en eau.

Cette note d'alerte, « Eau secours » première du genre, nous invite à prendre conscience de ce patrimoine collectif en danger et à changer notre rapport à l'eau.



LA SANTÉ, UN DROIT FONDAMENTAL : DE LA SAISINE CITOYENNE À LA POLITIQUE PUBLIQUE

Depuis plusieurs années, le CESER alerte sur l'état catastrophique de notre région en matière de santé et de désertification médicale. La situation est devenue critique : 1 patient sur 5 n'a pas de médecin traitant. Le CESER a tiré à nouveau la sonnette d'alarme en 2018/2019 en répondant à une saisine citoyenne sur la situation des hôpitaux publics en Centre-Val de Loire. Au-delà d'une réelle volonté politique nécessaire tant au niveau national que régional pour avancer collectivement, le Président du CESER et le Président du Conseil régional ont été invités à témoigner devant le CESE.

Le CESER rend un avis négatif sur le PRS

Considérant que les moyens proposés n'étaient pas à la hauteur des enjeux et des carences de l'offre de soins sur le territoire régional, **le CESER a rendu pour la première fois un avis négatif à l'Agence Régionale de Santé sur le nouveau Projet Régional de Santé 2018-2027** lors de sa séance plénière du 16 avril 2018. Les actions avancées ne permettent pas de démontrer la capacité du PRS 2 à apporter les réponses adaptées aux réalités des territoires de la région et à améliorer l'accès aux soins.

Le CESER répond à la saisine citoyenne

En 2018, le CESER a été destinataire de trois pétitions relatives à la situation du service public hospitalier en région. La plus importante d'entre elles émanait du syndicat de la CGT, pétitionnaire unique, ayant recueilli 40 000 signatures issues des 6 départements de la région.

Dans la continuité de l'avis défavorable rendu sur le PRS 2 et fort de ses travaux sur les questions de santé menés depuis 10 ans, le Bureau du CESER a validé la recevabilité de cette pétition en lui donnant une suite favorable.



Méthodologie

De nombreux déplacements sur le territoire régional :

rencontre des usagers et des personnels soignants, dans les hôpitaux de Châteaudun, de Blois, du Blanc, de Bourges...

Groupe de travail restreint et transversal

Travaux de juin 2018 à février 2019

80
auditions

Le rapport du CESER sur les hôpitaux publics

En réponse aux pétitions citoyennes, le CESER a élaboré un rapport sur la situation du service public hospitalier en région Centre-Val de Loire, paru en février 2019.

Le constat est alarmant : la région Centre-Val de Loire se caractérise par la **plus faible densité médicale de France** pour les médecins généralistes. Et elle se classe systématiquement **sous la moyenne nationale pour l'ensemble des spécialités**. Aussi, les fermetures de services hospitaliers de proximité, à l'œuvre depuis plusieurs années, inquiètent les populations et fragilisent un peu plus certains territoires.

Le groupe de travail a circonscrit son étude à la question de l'offre hospitalière publique, en partant des besoins des territoires et en s'attachant à la notion de parcours de soins.

Les difficultés identifiées lors des auditions réalisées « in situ » concernent l'organisation régionale, les moyens humains et le cadre national.

Les recommandations à destination des acteurs locaux, régionaux et nationaux visent à pallier rapidement les carences, mais aussi à envisager une construction pérenne de l'offre sanitaire régionale à plus long terme, accessible à tous les habitants.

Les CESER mobilisés pour alimenter le rapport annuel du CESE sur l'état de la France

Eric CHEVÉE est intervenu, le 9 juillet 2020 au CESE, lors de la présentation du rapport annuel sur l'état de la France 2020, l'occasion de présenter les travaux des CESER, et plus particulièrement l'étude sur les hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire.



Eric Chevé à la tribune du CESE

13 octobre 2020

9 juillet 2020

Invitation à témoigner devant l'assemblée du CESE à Paris

François BONNEAU, accompagné d'Eric CHEVÉE, est intervenu devant l'assemblée du CESE le 13 octobre 2020 pour illustrer, par son témoignage, la difficulté de l'accès aux soins en région Centre-Val de Loire... un bel exemple de complémentarité CR/CESER/CESE.



François Bonneau à la tribune du CESE

Le CESER est auditionné devant la commission des Affaires sociales du CESE à Paris

Dans le cadre de l'avis du CESE sur « l'hôpital au service du droit à la santé », Dominique SACHER, Vice-Président en charge des Solidarités, de la Santé, de la Vie Quotidienne a été auditionné le 17 juin 2020 au Palais d'Iéna. Il a présenté les préconisations et la vision du CESER sur la situation des hôpitaux publics en Centre-Val de Loire permettant d'alimenter la réflexion nationale par un témoignage, reflet d'une situation régionale.

29 juin 2020

17 juin 2020

Le CESER accueille une délégation du CESE à Orléans

La délégation a été reçue le 29 juin 2020 par les Présidents du Conseil régional et du CESER ainsi que Stéphanie RIST, Députée du Loiret, co-rapporteuse du projet de loi relatif à l'organisation et la transformation du système de santé « ma santé 2022 ». Une occasion de témoigner des particularités régionales et de porter à la connaissance de la 3^{ème} assemblée constitutionnelle des éléments de nature à alimenter les préconisations du CESE sur l'hôpital public.

26 novembre 2019

Une collaboration aboutie: la Plénière commune CR/CESER

Dans son rapport, le CESER a appelé de ses vœux l'organisation d'États généraux de la santé en région.

Le Conseil régional a fait le choix d'associer le CESER dans une démarche innovante et collective de concertation des acteurs de la santé visant la mise en œuvre d'une plateforme de mobilisation et d'engagement des acteurs. Cette plateforme a été officialisée par une

réunion commune des deux assemblées, le 26 novembre 2019 à Tours: une occasion pour le CESER de souligner les faiblesses de l'organisation territoriale de santé, les lacunes de l'offre de formation des professionnels de santé en région et de mettre en exergue ses recommandations.



François Bonneau et Eric Chevé lors de la séance plénière commune CR/CESER à la faculté de médecine régionale à Tours

ÉCRIRE L'AVENIR : POUR UNE RÉGION ATTRACTIVE

Contribution au SRADDET : 27 chantiers pour doper l'attractivité régionale et répondre aux besoins de la population

Le CESER a participé activement à la réflexion menée par la collectivité régionale pour élaborer le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Il a identifié des chantiers qui apparaissent prioritaires pour l'avenir de la région et a proposé plusieurs préconisations phares :

- **engager une reconquête de la biodiversité et ne plus se contenter de préservation,**
- **aller vers une région 100 % énergies renouvelables pour ses propres besoins à l'horizon 2050,**
- **stopper la consommation de terres agricoles et d'espaces naturels pour atteindre un solde net de 0 consommation de foncier à l'horizon 2030,**
- **avoir un objectif de zéro habitant sans médecin traitant à l'horizon 2027,**
- **lutter contre les inégalités pour une société inclusive et solidaire,**
- **assurer un bouquet minimal de services à chaque habitant.**

Le CESER a contribué aux différentes phases d'élaboration du SRADDET, du lancement de la réflexion jusqu'à l'adoption du schéma définitif, par ses contributions, par sa participation au forum de lancement, aux Ateliers 360° organisés dans 20 bassins de vie ou encore par sa participation active au « cercle des acteurs ». L'implication du CESER se poursuivra dans le cadre du suivi et de l'évaluation.

Contribution au point d'étape du SRADDET

Lancement de la démarche Région 360° (plénière commune)



Le CPER 2021/2027 pour répondre aux défis de demain ?

Cet outil contractuel et partenarial, catalyseur d'investissements, est indispensable pour répondre aux défis des territoires, aux nouveaux enjeux des six prochaines années et aider à construire l'avenir post-Covid. Le CESER a souhaité contribuer à la définition des axes stratégiques pour identifier les leviers d'une dynamique régionale.

Le travail collectif des commissions a fait naître des préconisations ciblées sur les différentes thématiques retenues et notamment celles permettant la mise en œuvre des orientations du SRADDET adopté en décembre 2019.



Tours et Orléans peuvent-elles « faire métropole ? » Un défi régional en Centre-Val de Loire

Faut-il craindre de voir les deux métropoles d'Orléans et de Tours, fortes de leur poids économique, démographique et budgétaire, mettre en œuvre des stratégies de développement sans tenir compte de leur contexte régional ? Les petites villes et les zones rurales peuvent-elles participer au développement des territoires environnants, tout en gagnant en attractivité ?

Le rapport proposé par la Section Prospective s'interroge sur les incidences de la création en 2017 des deux métropoles sur l'équilibre régional global. Il s'articule en trois parties incluant : un état des lieux, 4 scénarios contrastés et 7 préconisations.

Les scénarios proposés sont des « coups de projecteur » sur des futurs possibles, allant de la coopération à l'éclatement de la région en passant par la recomposition. Ils prennent la forme de récits fictifs permettant de se projeter en 2050.

Le CESER propose des orientations et des outils à mettre en place en région pour garantir un équilibre et une dynamique territoriale.



Exemple : Catena Ligerica (scénario 4) : Recomposition
Mise en valeur des espaces naturels et des patrimoines

Ouverture à la concurrence des TER en région Centre-Val de Loire

La perspective de l'ouverture à la concurrence des TER incite à questionner la définition du service offert aux usagers des transports.

Dans cette contribution le CESER identifie des points de vigilance et des prérequis pour un service optimum à destination des usagers tout comme

des risques pressentis d'une ouverture à la concurrence (danger de l'allotissement des lignes pouvant faire craindre un délaissement de petites lignes non rentables au profit des plus importantes, risque d'une offre billettique touffue et illisible en raison d'une multitude d'opérateurs).

La Région devra par ailleurs tenir une négociation ferme vis-à-vis de l'État dans le cadre du futur CPER pour exiger un engagement financier fort, garant d'un aménagement équilibré du territoire régional et national.

Un forum pour redessiner l'avenir et transformer l'économie régionale

Dans le prolongement de la crise sanitaire, le Président de la Région Centre-Val de Loire et le Président du CESER Centre-Val de Loire ont invité les acteurs de la vie économique et sociale, les élus et les décideurs à participer à une jour-

née d'échanges le 1^{er} juillet 2020 sur la relocalisation, la territorialisation, l'innovation. Près de 500 participants ont suivi cette manifestation en distanciel ou en présentiel à l'université d'Orléans. 2 tables rondes et 8 ateliers sur

différentes thématiques ont rythmé cette journée de réflexion visant à se projeter dans la région d'après.

L'attractivité de la Recherche en Centre-Val de Loire

Dans ce rapport, le CESER a abordé la question de la recherche sous l'angle particulier de l'attractivité pour le territoire régional: attractivité vis-à-vis des étudiants, des chercheurs ou des entrepreneurs issus de la région ou venus d'ailleurs.



Le CESER a mis en avant les atouts et les opportunités de la recherche régionale: une qualité du maillage territorial de la recherche publique, bien répartie à l'échelle régionale ; un positionnement stratégique qui offre de réelles opportunités d'accueil de chercheurs, des pôles de compétitivité bien représentés, permettant des interactions fortes entre recherche publique et privée. En revanche, le manque de spécialisation et d'attractivité de la région Centre-Val de Loire en général limite les possibilités de renforcer les domaines d'excellence. A cela s'ajoutent une recherche insuffisamment mise en valeur et une capacité de recherche peu connue des acteurs régionaux.

Plusieurs leviers endogènes et exogènes pourraient être activés pour développer une « identité recherche » propre à la région et renforcer l'attractivité de la recherche régionale :

- **augmenter l'investissement dans la recherche pour préserver l'avenir et augmenter le nombre de bourses doctorales en région,**
- **simplifier la gestion des projets européens pour favoriser la mobilisation des moyens,**
- **construire une politique territoriale commune de développement de la recherche associant les deux métropoles et la Région pour concentrer les forces.**

Attractivité, Territoires et Bien-être, La qualité de vie interrogée

La région Centre-Val de Loire est attractive si l'on s'en tient au seul critère du nombre de nouveaux habitants. Néanmoins, le nombre de sorties est tout aussi important et concerne principalement les jeunes.

Cette première réflexion du CESER avait pour objectif **d'identifier de nouvelles clés de lecture et d'appréciation de l'attractivité des territoires** au-delà des problématiques déjà explorées dans le cadre des schémas et politiques régionales.

Elle devrait être complétée par un volet plus pragmatique qui permette **d'apprécier concrètement la notion du bien-être en région Centre-Val de Loire en intégrant des critères subjectifs.**



UN CESER MOBILISÉ SUR LES SUJETS SOCIÉTAUX

L'égalité, l'environnement, les jeunes sont autant de thématiques majeures au cœur des préoccupations du CESER.

Une exposition hors les murs «Egal O'CESER»

Depuis plus de dix ans, le CESER Centre-Val de Loire s'est beaucoup investi sur les questions d'égalité Femmes/Hommes. De nombreux travaux portant sur les situations professionnelles, personnelles ou publiques des femmes ont été publiés et constituent des documents de référence. Engagé par la signature de la charte régionale en faveur de l'égalité, le CESER a réalisé une exposition, riche de 22 portraits de personnalités, « hors les murs » sur les grilles de l'hôtel de Région pour être vue de toutes et tous.

Initiés par le groupe de travail « Parité », ces portraits visaient à « mettre en lumière des femmes et des hommes, ayant œuvré ou œuvrant encore par leur engagement et leurs actions pour faire avancer le droit, le rôle et la place des femmes ».

Cette exposition a reçu un réel succès tant auprès des initiés que des promoteurs, interrogatifs et attentifs à ces questions sociétales.



Antonio Lorenzo, Président de la 3^{ème} commission, lors du vernissage de l'exposition



Des rencontres sur L'Europe et les jeunes

En 2018, Nathalie LOISEAU, alors Secrétaire d'État en charge des Affaires européennes, a sollicité les CESER pour l'organisation de consultations citoyennes initiées par l'Union européenne. Le CESER Centre-Val de Loire a organisé les 9 et 11 octobre 2018, en partenariat avec l'université d'Orléans et l'AgroCampus de Tours-Fondettes, des ateliers « Classes Europe » à destination des jeunes (étudiants, apprentis, en formation continue, en service civique...), sur des sujets variés tels que la mobilité européenne, l'alimentation, la production agricole et l'Europe, l'énergie et le changement climatique.

La restitution des travaux a eu lieu en présence de Anne BESNIER, Vice-Présidente du Conseil régional déléguée à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, du sénateur Jean BIZET, Président de la commission des Affaires européennes du Sénat, Sénateur de la Manche et d'Antoine GODBERT, Directeur de l'Abbaye de Fontevraud et ancien Directeur de l'Agence Erasmus + France.



Restitution des ateliers Europe à Orléans le 9 octobre 2018

La mobilisation en faveur de la COP Régionale

Le rapport relatif à la COP régionale a été soumis pour avis à l'Assemblée du CESER. À cette occasion, il a semblé évident et indispensable que le CESER puisse montrer l'exemple en s'engageant collectivement et par des actions concrètes dans cet esprit COP. En 2020, des temps d'échanges en commissions ont permis de recueillir de nombreuses propositions d'engagements en matière de covoiturage, de développement d'éco-gestes, d'achats responsables, d'utilisation plus importante de transports en commun, de développement de réunions à distance qui commencent d'ores et déjà à être appliquées au sein de l'institution.

La signature de la Charte de l'égalité

Lors de la séance plénière du 17 décembre 2018, le Président CHEVÉE a signé, au nom du CESER, et aux côtés de Charles FOURNIER, Vice-Président du Conseil régional délégué à la Transition écologique et citoyenne et de la Coopération, la charte partenariale d'engagement en faveur de l'égalité. Le CESER est le premier partenaire à signer cette charte, portée par la collectivité territoriale, pour s'engager dans la mobilisation collective avec l'ambition de mener des actions très concrètes.



Charles Fournier et Eric Chevée signent la Charte de l'Égalité



UN CESER QUI ÉVOLUE DANS SES PRATIQUES ET SES ENGAGEMENTS...

Le CESER doit et sait s'adapter, évoluer et être réactif. La parité dans la gouvernance est désormais effective. Le CESER a mis en place de nouveaux modes opératoires en créant une section évaluation et en favorisant la saisine citoyenne.

La saisine citoyenne: un mode de saisine novateur

Inscrite dans le règlement intérieur du CESER Centre-Val de Loire en novembre 2017, **cette procédure est expérimentée pour la 1^{ère} fois en France, au sein**

d'un CESER. Elle ouvre la possibilité pour un mandataire d'une pétition de saisir le CESER sur des problématiques régionales. Elle doit être signée par au

moins 4 000 signataires répartis sur l'ensemble du territoire régional. Le bureau apprécie la recevabilité de la pétition sur la base de quelques critères et décide de la suite à donner.

Le CESER joue un nouveau rôle dans l'évaluation des politiques publiques régionales

En réponse à la loi NOTRe, qui permet dorénavant aux CESER de contribuer à l'évaluation des politiques publiques, le Président CHEVÉE a proposé **la création d'une Section Evaluation au sein du CESER en 2018.**

En 2019, la Section a choisi de mener une évaluation sur les décrocheurs

en 1^{ère} année post-bac sans se douter alors qu'une crise sanitaire allait faire exploser la précarité étudiante en 2020-2021, avec le risque d'un décrochage massif. Le rapport sera présenté en juin 2021. **La 2^{ème} évaluation, qui va démarrer, porte sur les effets de la réforme de l'apprentissage, en réponse**

à une saisine de l'Exécutif régional. Il s'agit d'un travail de long terme, dont l'étape finale est fixée à décembre 2024, mais qui exigera la production de rapports intermédiaires annuels.

Un document de conjoncture renouvelé

Engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de conjoncture, le CESER Centre-Val de Loire a souhaité **refonder son approche pour passer d'un document plutôt descriptif à un document « d'action » permettant ainsi de mieux contribuer au débat public, de gagner en lisibilité, en simplicité et en accessibilité.**

Ainsi, 12 indicateurs-socles relevant des champs de compétences du CESER (économie, social et environnement) ont été sélectionnés auprès des organismes fournisseurs de données.

A travers ce document qui sera mis à jour lors de chaque séance plénière, **la volonté du CESER est de créer un**

« pont » entre les données conjoncturelles permettant d'apprécier les évolutions et le débat public, indispensable à la bonne marche de la vie démocratique.

Du plan d'actions à la parité dans la gouvernance au CESER Centre-Val de Loire

Le renouvellement du bureau à mi-mandat a été l'occasion **d'instaurer la parité totale dans la gouvernance** comme s'y était engagé le président CHEVÉE en début de mandature et en application du règlement intérieur voté à la fin de

l'année 2020. **Cette nouvelle gouvernance féminisée est une avancée importante pour l'organisation qui travaille de longue date** sur les questions de parité et de mixité. C'est aussi une déclinaison réelle des engagements pris

lors de la signature de la charte régionale en 2018 et du plan d'actions « Pour une égalité réelle au CESER Centre-Val de Loire ».

...ET QUI COMMUNIQUE D'AVANTAGE

Au cours de ces trois dernières années, le CESER a pris un virage important en termes de communication interne et externe. Il s'est doté d'une stratégie et d'un plan de communication, d'une nouvelle charte graphique et d'outils de communication permettant de rendre l'organisation plus visible.

Les visites de terrain et les déplacements du Président sont autant d'occasions de mieux faire connaître le CESER, de faire connaître ses positions sur l'ensemble du territoire régional.

Un Ministre reçu au bureau du CESER

Dans le contexte du Grand débat national initié à la fin de l'année 2018, **le Bureau du CESER a reçu, en janvier 2019, Marc FESNEAU, Ministre auprès du Premier Ministre, chargé des relations avec le Parlement.** Au cours de ce temps d'échanges, le Président CHEVÉE a identifié les premiers constats qui nourriront le Grand débat

national et évoqué les préoccupations entendues sur le terrain lors des déplacements organisés en région. **Cette rencontre a également été l'occasion d'affirmer que le CESER, tout comme le CESE, ont la volonté d'être des acteurs incontournables des débats de société dans l'indépendance qui les caractérise.**



Dans le cadre du Grand Débat, Eric Chevée accueille Marc Fesneau, Ministre

Des manifestations

1. La thématique du fret ferroviaire a été le sujet central du colloque organisé en octobre 2019. Il paraissait nécessaire de relancer le débat pour favoriser le rapprochement d'une vision environnementale indispensable avec une vision économique incontournable, en positionnant le ferroviaire comme un maillon essentiel au cœur des organisations logistiques des entreprises. Plus de 100 personnes ont assisté à cette demi-journée de rencontres et d'échanges pour réfléchir aux enjeux et apporter des réponses collectives adéquates.

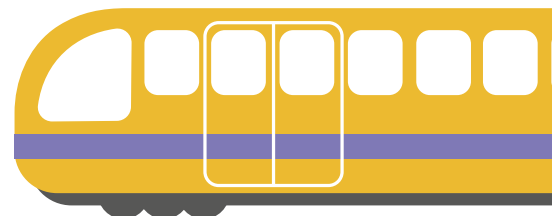
Cette manifestation est le point de départ d'une volonté de structuration d'un cluster fret porté par le CESER dans

le cadre d'une démarche de coalition inscrite dans la COP régionale. Cette action pourrait prochainement trouver un aboutissement dans la structuration d'un réseau des acteurs du fret en région.

2. A l'occasion de la parution du rapport de la Section Prospective sur la métropolisation et la cohésion régionale, un webinar a été organisé en décembre 2020 pour valoriser cette étude.

Les intervenants, spécialistes de cette thématique, ont pu partager leurs connaissances et les échanges avec l'auditoire inscrit en nombre ont été riches et constructifs.

Ce webinar a été l'occasion de présenter la situation en Centre-Val de Loire et de se projeter à une échéance de 30 ans pour imaginer les conséquences possibles sur le territoire régional.



Colloque Fret ferroviaire du 10 octobre 2019

Des déplacements officiels: Le Président sur le terrain

Accompagné de conseillers ou de conseillères, le Président CHEVÉE se déplace dans les départements afin d'échanger avec les milieux économique, associatif, agricole ou sportif et pour s'imprégner des atouts et des contraintes de ces territoires. C'est aussi l'occasion de rencontrer la presse locale pour évoquer l'activité du CESER et de promouvoir ses travaux.

→ 1^{er} déplacement à Bourges pour rencontrer les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche

et du sport dans le Cher: visite du CREPS, de l'antenne de Bourges de la faculté de Droit et de l'IUT.

- 2^{ème} déplacement à Bourges consacré à l'industrie: rencontre des dirigeants et visite de deux entreprises leader, MBDA et SecoTools.
- Déplacement dans l'Indre pour évoquer les questions de l'agriculture: visite de l'abattoir de la Châtre, de l'atelier de découpage briaantaise et d'une exploitation agricole.



Nicolas Forissier, Député et Eric Chevée
Déplacement à la Châtre en septembre 2019

Des visites de terrain

Dans le cadre de leurs travaux, les commissions sont amenées également à se déplacer afin de nourrir leur réflexion par des auditions in situ ou des visites.

Les entreprises, les associations, les centres de recherche ou les structures diverses ouvrent leurs portes, ce qui facilite les échanges et rend plus pertinentes les observations et préconisations à venir. Nous les remercions.

- Déplacement de la commission « Environnement, Mobilités, Espace » à l'aéroport de Châteauroux. Présentation des différentes activités, des objectifs de développement de l'aéroport et de ses atouts en termes d'aménagement du territoire et de liens avec l'économie locale.
- Déplacement de membres de la Commission « Economie et Emploi » dans le Cher pour échanger sur

l'Agrotransformation et la valorisation des produits agricoles régionaux; visite de l'entreprise de trituration de graines, Valmo Huile Végétale.

- Déplacement de la commission « Formation, Orientation, Recherche, Compétences, Education » à Nouzilly, à l'INRA, afin d'échanger avec les acteurs de la recherche publique en région.

Des formations pour les conseillers

Plusieurs formations ont été proposées aux conseillers et conseillères au cours de ces trois années.

- Formation aux finances régionales en début de mandat pour tous les membres,
- Formation à l'animation de réunions, pour les Présidents et Présidentes de Commissions et de Sections,
- Formation à l'évaluation, pour les membres de la Section Evaluation,
- Formation à la prise en main du matériel informatique et à Office 365 pour tous les membres.

La crise sanitaire du printemps 2020 a bouleversé les habitudes de travail au sein du CESER. Les conseillers et conseillères et l'équipe administrative ont dû s'adapter afin que l'institution puisse continuer à fonctionner. Les nouveaux outils informatiques tels que Skype et Teams ont permis de développer le télétravail et les réunions en distanciel pour les commissions, groupes et même les séances plénières.



Session de formation informatique

Des vidéos

A l'ère de la communication visuelle, le CESER Centre-Val de Loire a franchi le cap et s'est enrichi de deux vidéos courtes, percutantes et ludiques.

Découvrez-les sur notre page youtube: la 1^{ère} est consacrée à la présentation

générale de l'Assemblée, à l'action du CESER, la 2^{ème} est ciblée sur l'élaboration des productions. À découvrir et à partager !



AVIS ET ÉTUDES DE 2018 À 2020

- Avis du CESER sur les rapports/communications de la Région
- Rapports d'autosaisine du CESER

2018

- Avis sur « La mobilisation de la région Centre-Val de Loire pour l'emploi »
- Avis sur « L'adoption du Schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SRESRI) »
- Avis sur "Faisons vivre une démocratie participative en région Centre-Val de Loire"
- Contribution au SRADET - 27 chantiers pour doper l'attractivité régionale et répondre aux besoins des populations
- Avis sur « Le Projet régional de santé 2018-2027 »
- Rapport annuel de conjoncture 2017
- Avis du bureau sur « La revoyure de la convention ter 2014-2020, pour un service plus clair, plus efficace et moins cher »
- Avis sur « Le compte administratif 2017 et sur le rapport d'activité et de développement durable 2017 »
- Avis sur « La décision modificative n°1 pour 2018 »
- Avis sur « Le Pass pour les jeunes en région Centre-Val de Loire »
- Avis sur « La stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire en région Centre-Val de Loire »
- Avis sur « Le plan d'actions régional pour l'Égalité - Toutes et tous mobilisé.e.s pour l'égalité 2018-2021 »
- Avis sur « Les aides mises en œuvre sur le territoire régional au cours de l'année 2017 »
- Avis sur « La stratégie régionale pour la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle en Centre-Val de Loire »
- Avis sur « La décision modificative n°2 pour 2018 »
- Avis sur « Les orientations budgétaires pour 2019 »
- Avis sur « La politique sportive : l'engagement régional pour le sport et le mouvement sportif »
- Avis sur « La politique jeunesse »
- Avis sur « Le projet de SRADET »
- Avis sur « La carte des formations professionnelles initiales »
- Avis sur « Le budget primitif 2019 »

2019

- Avis sur « La transition énergétique en région Centre-Val de Loire : mobiliser face à l'urgence climatique et sociale »
- Avis sur "Inventer de nouvelles mobilités pour permettre la mobilité de tous les citoyens »
- Contribution au Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) Loire Bretagne et Seine Normandie
- Contribution au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne et Seine Normandie
- Rapport sur « La situation des hôpitaux publics en région Centre-Val de Loire »
- Contribution au Grand Débat National
- Avis sur « La mise en œuvre de la compétence "information métiers" »
- Avis sur « Le bilan des aides mises en œuvre sur le territoire régional au cours de l'année 2018 »
- Avis sur « L'engagement de la Région aux côtés des familles et des établissements pour accompagner les transformations pédagogiques et numériques »
- Avis sur « La décision modificative n°1 pour 2019 »
- Avis sur « Le compte administratif 2018 et sur le rapport d'activité et de développement durable 2018 »
- Rapport « Plan d'actions pour une égalité réelle au CESER »
- Rapport annuel de conjoncture 2018
- Avis sur « Les orientations budgétaires pour 2020 »
- Avis sur « La décision modificative n°2 pour 2019 »
- Avis sur « Le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) »
- Rapport sur « L'attractivité de la recherche en Centre-Val de Loire - Menaces et opportunités »
- Avis sur « La carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire en région Centre-Val de Loire et impacts de la loi du 5 septembre 2018 sur les perspectives de développement de l'apprentissage »
- Avis sur « L'adoption du SRADET »
- Avis sur « Le point d'étape de la COP Régionale »
- Avis sur « La mise en œuvre du pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 en région Centre-Val de Loire »
- Avis sur « Les mesures en faveur de l'agriculture afin d'accélérer son adaptation au changement climatique et la transition agro-écologique »
- Avis sur « Le budget primitif 2020 »

2020

- Contribution sur « L'ouverture à la concurrence des TER en Centre-Val de Loire »
- Avis sur « La Nouvelle compétence Orientation-Information sur les métiers »
- Contribution sur « Le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 »
- Rapport sur « Le virage numérique dans les TPE »
- Avis sur « Economie et numérique »
- Avis sur « Le bilan des aides économiques accordées sur le territoire régional en 2019 »
- Avis sur « Le plan d'actions pour la biodiversité en région Centre-Val de Loire »
- Avis sur « Le compte administratif 2019 et sur le rapport d'activité et de développement durable 2019 »
- Avis sur « Le bilan du CPER 2015/2020 et sur les étapes relatives à l'élaboration du futur CPER 2021/2027 »
- Avis sur « La décision modificative n°1 pour 2020 »
- Avis sur « Le bilan à mi-parcours des programmes FEDER-FSE 2014/2020 en région centre-Val de Loire et préparation de la nouvelle programmation 2021/2027 »
- Avis sur « L'impact du COVID 19 sur la formation professionnelle et mobilisation du programme régional de formation 2021/2024 pour répondre aux nouveaux enjeux »
- Avis sur « L'accord et plan d'actions COP Régionale »
- Avis sur « La décision modificative n°2 pour 2020 »
- Avis sur « Le plan de relance régionale »
- Rapport « Attractivité, territoires et bien-être, la qualité de vie interrogée »
- Rapport annuel de conjoncture
- Contribution « Résilience, solidarité et prévoyance, transformons notre Région. Contribution Post-COVID 19 »
- Rapport « Métropolisation et cohésion régionale : Tours et Orléans peuvent-elles "faire métropole" ? Un défi régional en Centre-Val de Loire »
- Avis sur « La décision modificative n°3 pour 2020 »
- Avis sur « Les orientations budgétaires pour 2021 »
- Avis sur « La carte des formations professionnelles sous statut scolaire pour la rentrée 2021 et déclinaison de la politique régionale en faveur de l'apprentissage »
- Avis sur « Réparer les dommages de la crise et préparer l'avenir avec le nouveau fonds européen React-EU – Répartition de l'enveloppe »
- Avis sur « Le protocole d'accord sur le contenu du CPER Centre-Val de Loire 2021-2027 et accord régional de relance 2021-2022 »
- Note d'alerte « Eau secours : un patrimoine commun à préserver »



CESER

Centre-Val de Loire
Conseil Économique, Social et Environnemental Régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre Lentin • 45000 ORLÉANS • Tél. : 02 38 70 30 39 • Email : ceser@centrevaldeloire.fr
ceser.regioncentre.fr